

l'hôtel de ville, un mois avant les élections municipales, et y avons présenté un mémoire demandant à la ville de Verdun d'établir un comité du logement se composant de huit personnes, dont quatre pour représenter la ville et quatre les citoyens; nous espérons ainsi pousser la collectivité ou la municipalité à agir et demander de l'aide du gouvernement fédéral, dans le cadre de l'article 16A de la loi nationale sur l'habitation. Monsieur l'Orateur, notre entreprise a été couronnée de succès. Le conseil municipal a lu notre mémoire et a agi, le comité a été formé. La municipalité est entrée en rapport avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Monsieur l'Orateur, les formalités sont assez laborieuses, car le comité civique du logement doit maintenant communiquer avec les autorités provinciales pour éviter de s'engager dans une querelle fédérale-provinciale, mais il est probable qu'une demande en vue de loger les citoyens âgés de ma circonscription parviendra à Ottawa, et pourvu qu'elle respecte certaines normes, j'espère qu'elle sera approuvée.

Je ne veux pas louer le gouvernement actuel ou le gouvernement précédent; qu'importent les louanges! Mais s'il s'agit de loger les citoyens âgés, de supprimer les taudis, de réaménager les quartiers urbains, les Canadiens doivent reconnaître qu'il leur incombe largement, aussi bien qu'au député de Verdun, qu'au député de Wellington-Sud (M. Hales), qu'au député de Broadview (M. Gilbert) ou qu'à tout autre honorable représentant à la Chambre, de veiller à la mise en œuvre de la plupart des dispositions de la loi en ce domaine.

Je sais, monsieur l'Orateur, que certaines collectivités, comme la ville d'Hamilton, certains quartiers de Toronto et probablement aussi quelques villes de l'Ouest, ont bénéficié de l'aide offerte par la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de venir en aide à nos citoyens vieillissants. Mais d'après le rapport du Sénat sur la gérontologie, des centaines et des milliers de Canadiens vivent dans des conditions qui font la honte du Canada, où le niveau de vie est si élevé. Cet état de choses n'est pas attribuable à un gouvernement qui ne veut rien faire pour remédier à la situation. La faute en est à toutes les tracasseries administratives qui existent entre les autorités fédérales, provinciales et municipales et qui nous empêchent de déclarer, à propos d'une collectivité, que 25 pâtés de maisons devraient y être rasés afin qu'on y construise des logements convenables pour les citoyens. Ce genre d'initiative doit venir des autorités municipales.

Beaucoup de nos provinces ont compris l'utilité de cette formule: au moins quatre ou cinq d'entre elles ajoutent un supplément à l'aide fournie dans les cas dignes d'intérêt. Le Québec est probablement la province la plus arriérée à cet égard, mais tout semble indiquer qu'elle créera très prochainement une association ou ministère comme il en existe déjà en Ontario et dans d'autres provinces.

Monsieur l'Orateur, je me demande toutefois si les entrepreneurs en construction, qui depuis bien des années, gagnaient sur les deux tableaux, étant donné la rareté des logis et l'abondance des capitaux versés par l'industrie privée, l'entreprise privée, diverses sources privées et le gouvernement, ont vraiment joué convenablement leur rôle en ce qui regarde l'apport de capitaux. Si l'on jette un coup d'œil sur les municipalités situées près de Verdun et sur les centres domiciliaires qui ont été construits, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour entrevoir les taudis de l'avenir. Il faut repenser le problème de l'habitation en général. Le ministre du Travail était l'homme tout désigné pour s'occuper de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il dirigeait la Société lorsqu'il était ministre des Postes, et il la dirige encore alors qu'il est ministre du Travail; c'est vraiment boucler la boucle.

Le ministre a fait remarquer l'autre jour que nous réduisions les fonds de 15 p. 100, non pas d'après la moyenne des cinq dernières années, mais d'après une année record. J'estime qu'il ne serait pas juste de reprocher au gouvernement d'adopter une telle politique. Les députés ont bien parlé, jusqu'ici, mais ils se sont placés dans une autre optique. Le député de Broadview, le député de Hamilton-Ouest (M. Macaluso) et le député de Wellington-Sud ont évoqué un malaise social, c'est-à-dire l'insuffisance de logements en général, qui, à mon avis, n'a guère de rapport avec les taux d'intérêt, mais se relie, il me semble, à l'attitude de l'industrie privée qui, évidemment pense à ses profits. Il est temps, je pense, que le gouvernement donne plus de directives et incite davantage les constructeurs à bâtir des maisons du type que je propose, des maisons qui, ainsi que l'ont poliment souligné le président et le vice-président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sont si nécessaires actuellement et qui le deviendront encore davantage en 1970.

• (9.00 p.m.)

Dans certaines municipalités comme la mienne, les habitants ne peuvent pas se payer le luxe d'une belle maison à la campagne avec un lot de 50 sur 50, un jardin et tout le